



LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2012

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 7 novembre 2012, à 20 h 12, à laquelle sont présents :

Claude Auger

Jacinthe Brière

Jacques D'Août

Cécile Gauthier

Jean-Marc Lavoie

Stéphane Mongeon

Carl G. Simpson

Michel Tardif

Marc Beaulieu

Marc Carrière

Jocelyn Fréchette

René Langelier

Raymond Ménard

Dany Ouellet

Alain Smolynecky

France Turcotte

Absence

Sylvain Léger

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jacques D'Août.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Nadine Bernier, agente d'administration

Alain Tremblay, Lemire + Morin + Tremblay, comptables agréés (quitte à 20 h 55)

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 29 (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général procède à l'assermentation des représentants du comité de parents.

**ASSERMENTATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS POUR
L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Le directeur général procède à l'assermentation du représentant du comité de parents de l'ordre d'enseignement secondaire.

*Je, **Luc Trottier**, ayant été dûment nommé parent-commissaire pour l'ordre d'enseignement secondaire, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 7^e jour du mois de novembre 2012.

Raynald Goudreau, directeur général



**ASSERMENTATION DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS DE L'ORDRE
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Le directeur général procède à l'assermentation de la représentante du comité de parents de l'ordre d'enseignement primaire.

*Je, **Anik Morin**, ayant été dûment nommée parent-commissaire pour l'ordre d'enseignement primaire, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 7^e jour du mois de novembre 2012.

Raynald Goudreau, directeur général

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LA CIRCONSCRIPTION 5 – NOMINATION

RÉSOLUTION 30 (2012-2013)

Attendu le décès de M. Claude Benoît, en juillet dernier, lequel représentait la circonscription 5 à titre de commissaire;

Attendu les termes de l'article 2 de la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* lequel prévoit que le Conseil des commissaires doit procéder par nomination afin de pourvoir le poste laissé vacant;

Attendu que ce Conseil des commissaires a choisi de lancer un appel de candidatures afin de pourvoir ledit poste;

Attendu que le Conseil des commissaires a procédé à l'analyse exhaustive des 12 candidatures reçues afin de n'en retenir qu'une seule;

Attendu que les dispositions de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chapitre E-2.3) prévoient la consultation du comité de parents, lequel a émis une recommandation favorable à l'égard du candidat retenu lors de sa séance régulière du 4 octobre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE ce Conseil des commissaires nomme monsieur Alain Smolynecky au poste de commissaire de la circonscription 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LA CIRCONSCRIPTION 16 – NOMINATION

RÉSOLUTION 31 (2012-2013)

Attendu la démission de M. Alexandre Iracà à titre de commissaire représentant la circonscription 16;

Attendu les termes de l'article 2 de la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* lequel prévoit que le Conseil des commissaires doit procéder par nomination afin de pourvoir le poste laissé vacant;

Attendu que ce Conseil des commissaires a choisi de lancer un appel de candidatures afin de pourvoir ledit poste;

Attendu que le Conseil des commissaires a procédé à l'analyse exhaustive des 14 candidatures reçues afin de n'en retenir qu'une seule;

Attendu que les dispositions de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chapitre E-2.3) prévoient la consultation du comité de parents, lequel a émis une recommandation favorable à l'égard de la candidate retenue lors de sa séance régulière du 4 octobre 2012;



Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE ce Conseil des commissaires nomme madame France Turcotte au poste de commissaire de la circonscription 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE ALAIN SMOLYNECKY DE LA CIRCONSCRIPTION 5

Le directeur général procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 5.

*Je, **Alain Smolynecky**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 5, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 7^e jour du mois de novembre 2012.

Raynald Goudreau, directeur général

ASSERMENTATION DE LA COMMISSAIRE FRANCE TURCOTTE DE LA CIRCONSCRIPTION 16

Le directeur général procède à l'assermentation de la commissaire de la circonscription 16.

*Je, **France Turcotte**, ayant été dûment élue commissaire de la circonscription 16, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 7^e jour du mois de novembre 2012.

Raynald Goudreau, directeur général

Parole aux commissaires

Monsieur Luc Trottier

- . Remercie les parents de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau pour la confiance qu'ils lui accordent à titre de membre du conseil d'établissement de l'école.
- . Remercie les membres du comité de parents pour la confiance qu'ils lui accordent à titre de commissaire représentant le comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Le Souper des médias, tenu le 1^{er} novembre dernier, a permis d'amasser 204 000 \$ visant à financer les petits-déjeuners dans les écoles de l'Outaouais.

Madame Cécile Gauthier

- . Effectue un rappel aux parents à l'effet que le Club Lions de Buckingham parraine un projet qui permet aux parents d'enfants qui ont des allergies de recevoir un bracelet *Medic Alert* en s'adressant à leur direction d'école.

Monsieur Raymond Ménard

- . Partenariat à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau concernant la gestion de la cafétéria : invite les parents à prendre connaissance du nouveau programme alimentaire.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Participation au Souper des médias : évoque qu'un enseignant du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie, M. Philippe Drouin, s'est vu remettre une plaque afin de souligner son implication bénévole de 2004 à 2011.



ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2012

RÉSOLUTION 32 (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 3 octobre 2012 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux affaires matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . États financiers 2011-2012
- . Protocoles d'entente en cours d'élaboration
- . Surveillance-midi
- . Présentation des principaux dossiers par les coordonnateurs des ressources matérielles et financières
- . Tableau de bord mensuel

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Projets novateurs TIC
- . Dossier de la fibre optique et lien avec le développement de la ruralité

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Orientations prioritaires pour l'année 2012-2013

Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Nouveau circuit de la Société de transport de l'Outaouais (STO) aux abords de l'école Mgr Charbonneau
- . État de situation quant au traitement des 2es adresses desservies
- . Traitement de plaintes : maintien du statu quo pour le secteur des Arpents-Verts; recommandation de déplacer un arrêt, à Buckingham de l'intersection Bertrand / Miner vers Bertrand / Racan; calcul de distance de marche; rejet du déplacement d'un arrêt.

Comité de parents par monsieur le commissaire Luc Trottier :

- . Prochaine rencontre est prévue le 8 novembre
- . Politique d'admission et d'inscription
- . Calendrier scolaire 2013-2014

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . 285 000 \$ investis dans 34 projets à travers le territoire
- . 86 000 \$ supplémentaires investis pour les 0-5 ans (volet *Avenir d'enfants*)

Comité relatif aux ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Bilan du comité pour l'année 2011-2012
- . Plan d'action pour l'année 2012-2013
- . Déclaration d'intérêts lors de comité de sélection
- . Bassin de relève des cadres
- . Gala des commissaires
- . Dossier absentéisme

Comité du Fil d'Ariane par monsieur le commissaire René Langelier :

- . Club de marche
- . Journée sans maquillage
- . *Movember*

Madame Nathalie A. Charette et M. Alain Tremblay présentent les grandes lignes des états financiers 2011-2012.

ÉTATS FINANCIERS 2011-2012 – ACCEPTATION

RÉSOLUTION 33 (2012-2013)

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);



1515

Attendu la présentation des états financiers 2011-2012 par M. Alain Tremblay de la firme comptable Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C. lors de la rencontre du comité de vérification le 17 octobre 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 7 novembre 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE les états financiers de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2011-2012 terminé le 30 juin 2012, soient acceptés tels que présentés par la firme Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIENTATIONS PRIORITAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

RÉSOLUTION 34 (2012-2013)

Attendu que le Conseil des commissaires s'est réuni les 12 et 13 octobre dernier dans le cadre d'un lac-à-l'Épaule;

Attendu que l'objectif de cette rencontre visait à mettre en priorité des orientations pour l'année scolaire 2012-2013;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 31 octobre et du 7 novembre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE trois orientations prioritaires soient retenues pour l'année scolaire 2012-2013 dont deux ont été entamées au cours de l'année scolaire 2011-2012 :

- Prévenir le décrochage scolaire au secondaire, accompagner plus efficacement les élèves à risque et promouvoir la persévérance scolaire;
- Parfaire la qualité des services notamment par la poursuite de l'appréciation de la contribution de chaque employé;

QUE la troisième orientation prioritaire vise à :

- Promouvoir la simplification des pratiques et recentrer nos actions sur l'essentiel dans un contexte de restrictions budgétaires afin de maintenir la qualité des services, et ce, au moindre coût.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE 2012-2013 – MODIFICATIONS

RÉSOLUTION 35 (2012-2013)

Attendu les termes de la résolution 098 (2011-2012) ayant pour titre : « Organisation administrative du personnel-cadre 2012-2013 – adoption »;

Attendu la restructuration du Service des technologies de l'information et des communications qui sera dorénavant responsable du dossier de l'organisation scolaire;

Attendu la réorganisation du Service des ressources humaines qui implique un nouveau partage des tâches;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le document intitulé « Projet de modifications – Organisation administrative du personnel-cadre 2012-2013 » soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



RÉORGANISATION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION

RÉSOLUTION 36 (2012-2013)

Attendu les termes de la *Loi visant à mettre en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*;

Attendu la réorganisation du Service des ressources humaines qui implique un nouveau partage des tâches;

Attendu les termes de la résolution 35 (2012-2013) ayant pour titre : « Organisation administrative du personnel-cadre 2012-2013 – modifications » ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE ce Conseil des commissaires approuve l'ajout d'un poste d'agent de bureau classe 1, au niveau de la paie, au Service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 37 (2012-2013)

Attendu les termes de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l.-13.3);

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'Épaule des 12 et 13 octobre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote;

QUE les personnes suivantes soient membres du comité exécutif pour la période du 8 novembre 2012 jusqu'à la première séance du mois d'octobre 2013 :

Marc Beaulieu
Jacques D'Août
Cécile Gauthier

Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Dany Ouellet

Le président du Conseil des commissaires, monsieur Sylvain Léger, ainsi que les représentants du comité de parents, madame Anik Morin et monsieur Luc Trottier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MANDAT OCTROYÉ ET FORMATION DES COMITÉS RESTREINTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013**

RÉSOLUTION 38 (2012-2013)

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'Épaule des 12 et 13 octobre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE chaque comité restreint, en cohérence avec l'une des trois orientations prioritaires retenues par ce Conseil des commissaires, procède à une analyse permettant de déterminer les pratiques qu'il juge essentiel de maintenir pour le service administratif auquel il est associé;

QUE le mandat octroyé et la composition des comités restreints du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2012-2013, soient les suivants :

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Sylvain Léger, président
Marc Beaulieu
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Dany Ouellet

Claude Auger
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Jean-Marc Lavoie
Luc Trottier



1517

Mandat : Le comité de gouvernance et d'éthique a pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3° de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité est responsable de l'ensemble du processus d'évaluation du directeur général.

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité de la direction générale afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES)

Marc Beaulieu, président
Marc Carrière
Sylvain Léger

Claude Auger
Jocelyn Fréchette
Stéphane Mongeon

Mandat : Le comité de vérification a pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources matérielles et financières afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Cécile Gauthier, présidente
René Langelier
Alain Smolynecky
France Turcotte

Jacques D' Août
Anik Morin
Carl G. Simpson

Mandat : Le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8, 110.5 et 198. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources humaines afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ RELATIF AUX RESSOURCES ÉDUCATIVES

Luc Trottier, président
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Raymond Ménard

Claude Auger
Jacques D' Août
Cécile Gauthier

Mandat : Le comité a pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources éducatives afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ RELATIF À L'ORGANISATION SCOLAIRE ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Jocelyn Fréchette, président
Jacinthe Brière
Dany Ouellet

Claude Auger
René Langelier

Mandat : Le comité a pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information et des communications afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES

Claude Auger
Stéphane Mongeon (substitut)

Marc Carrière

Mandat : Le comité donne son avis à la commission scolaire à propos des sujets suivants :

- la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;



1518

- le plan d'organisation du transport des élèves et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que la commission scolaire n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la *Loi sur l'instruction publique (c. I-13.3)*, avant que la commission scolaire ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins;
- toutes questions à propos desquelles il doit se prononcer et sur toutes questions que lui soumet la commission scolaire. (articles 7, 9, 10, 11 et 12 du *Règlement sur le transport scolaire*)

Le président du Conseil des commissaires siège d'office à tous les comités, exception faite du Comité consultatif du transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –
DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS OFFICIELS DE LA CSCV POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

RÉSOLUTION 39 (2012-2013)

Attendu les termes de l'article 4.1.2 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lequel précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit identifier trois délégués et des substituts pour la représenter lors des assemblées générales de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le Président du Conseil des commissaires, monsieur Sylvain Léger, ainsi que les commissaires Marc Beaulieu et Cécile Gauthier soient nommés délégués officiels à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'année 2012-2013;

QUE monsieur Jacques D'Août soit nommé à titre de 1^{er} substitut;

QUE monsieur René Langelier soit nommé à titre de 2^e substitut;

QUE madame France Turcotte soit nommée à titre de 3^e substitut;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –
DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT OFFICIELS DE LA CSCV

RÉSOLUTION 40 (2012-2013)

Attendu les termes de l'article 5.1.1 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lequel précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées délègue une personne qui la représente lors des séances du Conseil général de la FCSQ;

Attendu qu'en cas d'absence ou d'empêchement du représentant, il y a lieu de nommer un substitut;

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE le président du Conseil des commissaires, monsieur Sylvain Léger, soit le représentant de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lors des séances du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

QUE le vice-président, monsieur Jacques D'Août, agisse à titre de substitut en cas d'absence ou d'empêchement du président du Conseil des commissaires;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES AUPRÈS
D'ORGANISMES EXTERNES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 – NOMINATIONS**

RÉSOLUTION 41 (2012-2013)

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (c. I-13.3), une partie de la mission de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées vise à contribuer au développement social, culturel et économique de la région;

Attendu que pour ce faire, la CSCV participe à la gouvernance de certains organismes externes à vocation régionale;

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'Épaule des 12 et 13 octobre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de représenter la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2012-2013 :

CORPORATION INTELLIGENCE PAPINEAU (Conseil d'administration)

Alain Smolynecky

Marco Périard

CORPORATION INTELLIGENCE PAPINEAU (Collège électoral de l'assemblée générale annuelle)

Alain Smolynecky

Marco Périard

René Langelier

CARREFOUR CULTUREL ESTACADE

Jocelyn Fréchette

CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DE PAPINEAU

Nathalie A. Charette

Julie Legault (substitut)

QUÉBEC EN FORME (CŒUR-DES-VALLÉES EN ACTION)

Raymond Ménard

FONDATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU CŒUR-DES-VALLÉES

Cécile Gauthier

France Turcotte

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COMITÉ RELATIF AUX FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS – NOMINATION DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

RÉSOLUTION 42 (2012-2013)

Attendu les termes de la résolution 021 (2012-2013) ayant pour titre : « Frais chargés aux parents – formation d'un comité mixte », lequel a pour but d'évaluer la situation quant aux frais facturés aux parents dans le but d'identifier les besoins en matière de révision de la *Politique relative aux contributions financières exigibles des parents* (Réf. Secrétariat général);

Attendu que ce comité sera notamment composé de membres du Conseil des commissaires;

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'Épaule des 12 et 13 octobre 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de le représenter dans le cadre des activités de ce comité :

Luc Trottier, président

Jocelyn Fréchette

Stéphane Mongeon

Marc Beaulieu

Sylvain Léger

Dany Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AUPRÈS
DE CERTAINS COMITÉS ORGANISATIONNELS**

RÉSOLUTION 43 (2012-2013)

Attendu qu'en vertu des dispositions de certains écrits de gestion en vigueur à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le Conseil des commissaires doit déléguer des représentants auprès de certains comités afin de répondre à un mandat précis dans l'organisation;

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'Épaule des 12 et 13 octobre 2012;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de le représenter, pour l'année scolaire 2012-2013 :

CRT DES CADRES D'ÉCOLE

Sylvain Léger

Raynald Goudreau

Marc Beaulieu (substitut)

Jean-Marc Lavoie

Raymond Ménard (substitut)

CRP DES ADMINISTRATEURS ET DES CADRES DE CENTRE

Sylvain Léger

Raymond Ménard

Marc Beaulieu (substitut)

Jean-Marc Lavoie

Raynald Goudreau

COMITÉ CULTUREL

France Turcotte

Raymond Ménard (substitut)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 44 (2012-2013)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 décembre 2012, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 13.

Jacques D'Août,
Vice-président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général